

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 03 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4<sup>ème</sup> extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 25 octobre 2022

Date affichage : 04 novembre 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER et Marie BERNARD,

**Etaient excusés** : Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU et Marc LIONARD

**Etaient absents** : Nathalie CHATEFAU, Gaëtan BUREAU et Claude NEREAU

**Secrétaire de séance** : Annie CHARRASSIER

**OBJET** : Validation de l'attribution d'une subvention au CCAS de la commune de Montguyon

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune de Montguyon attribue tous les ans une subvention au CCAS de la commune.

Pour l'année 2022, la subvention est d'un montant de 18 040,08 euros.

Monsieur Le Maire demande aux membres présents de valider la subvention au CCAS de Montguyon d'un montant de 18 040,08 euros.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de :**

- **L'ATTRIBUTION** d'une subvention au CCAS de Montguyon d'un montant de 18 040,08 euros pour l'année 2022,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à ce dossier d'aide.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

